

**TERRITOIRES  
DU  
RUANDA-URUNDI**

N° 2165 A.E.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Usumbura, le 29 mai 1940.

N° 2166/A.E. - Transmis copie pour information  
à Monsieur l'Administrateur Territorial de Ruhengeri.

Réponse au n° .....  
du ..... 19

ANNEXE

OBJET :

Séquestration Lets Gottfried  
et Kohler Ernst..

Le Gouverneur, JUNGERS,

Jungers

Monsieur,

Suite à votre offre s'entendue de vouloir accepter ces fonctions de séquestration, j'ai l'honneur de vous désigner en cette qualité pour la garde des biens et intérêts de Messieurs Gottfried (plantation se trouvant en territoire de Kisenyi) et Kohler associé de la firme Norda de Kisenyi.

En attendant de la part du Gouvernement Central de Léopoldville des instructions sur le caractère de la Mission des séquestrations des biens ennemis, je vous prie de borner votre activité à la garde, et à la conservation ces biens et intérêts du séquestre. Il vous incombe d'agir en "père de famille" dans l'intérêt du patrimoine.

A cette fin, vous voudrez bien prendre toutes mesures utiles, notamment dresser l'inventaire, établir la situation active et passive, réaliser les objets périssables dont la conservation est dispenseuse, percevoir les sommes dues à Messieurs Lets et Kohler, payer les créanciers belges, des pays alliés et neutres dont les créances sont échues et à cette fin opérer éventuellement les réalisations nécessaires, déposer en banque à la B.C.B. les sommes liquidées, dont vous devenez le détenteur et remplir les obligations du séquestré et des pouvoirs publics soit en justice, en demandant ou défendant.

La société Norda jusqu'à plus ample informé n'est pas considérée comme bien allemand placé sous séquestration.

Seuls les intérêts de la part dans la dite firme de l'associé Kohler et de sa ferme sont placés sous séquestration dont vous êtes chargé.

Je ne puis vous fixer dès à présent sur le montant de la rémunération qui sera allouée, le cas échéant aux séquestrés. Il va donc de moi, qu'en attendant que cette question soit réglée, vos prestations seront gratuites.

Je vous serais gré, de vouloir bien me marquer votre accord sur ce qui précéde.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Gouverneur, JUNGERS,  
sé/JUNGERS..

Monsieur CHAUVEAU

Colon  
Territoire de

R U H E N G E R I . -

